

## Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (*Festuco-Brometalia*)

<b>Code NATURA 2000 : 6210-12 et 27</b>	<b>Code CORINE Biotopes : 34.322H et 34.332E</b>
<b>Statut :</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire. (sur le site, cet habitat n'est pas prioritaire en raison de l'absence de zones remarquables pour les orchidées)	<b>Typologie :</b> Prairies pérennes denses et steppes méditerranéennes - <i>Mesobromion</i> aquitain - <i>Xerobromion</i> aquitain
<b>Surface dans le site : 125ha</b> respectivement 44.8ha et 80.2ha <b>+ 30 ha de mosaïque avec l'habitat de landes à genévrier</b>	<b>Représentativité : 3.8%</b> de la surface du site



**Pelouse calcicole méso-xérophile atlantique tendre ou friable** (avec lande à Genévrier commun en arrière plan – partie ouest du coteau de Saint-Vincent-de-Cosse)



**Pelouse calcicole xéromarnicole atlantique et thermophile**, à Immortelle commune (*Helichrysum stoechas* - partie ouest du coteau de Saint Cyprien)

### Description générale

L'habitat générique de pelouses calcaires sèches à semi-sèches des *Festuco-Brometalia* regroupe toutes les formations herbacées maigres, établies sur sols pauvres, sur roche mère calcaire et initialement entretenues par le pâturage extensif.

Il s'agit de végétation spontanées secondaires issues de déforestations historiques anciennes, inscrites généralement dans des potentialités de forêts thermophiles à caractère sub-méditerranéen occidental du *Quercion pubescenti-sessiliflorae*.

Elles sont généralement remarquables pour leur richesse en orchidées. Ce caractère peut d'ailleurs faire d'elles des habitats naturels prioritaires si les populations d'orchidées présentes concernent de nombreuses espèces ou des espèces rares sur le territoire national.

Sur le site des "Coteaux de la vallée de la Dordogne", deux types de pelouses calcicoles ont été identifiés :

- des "**Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables**" (UE 6210-12) ;
- des "**Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles**" (UE 6210-27).

Deux types de pelouses appartenant à l'alliance du *Mesobromion erecti* ont pu être identifiées sur le site, en fonction de leur situation topographique, de la nature de la roche mère et des espèces présentes.

**Les pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques (UE 6210-12)** sont des formations herbacées rases à mi-rases, constituées d'un tapis herbacé dominé par le Brome dressé (*Bromus erectus*) auquel s'ajoutent de nombreuses hémicryptophytes ainsi que quelques chaméphytes.

Ces pelouses se développent généralement sur des pentes faibles à moyennes, d'exposition chaude, sur une roche mère calcaire tendre (craies tendres et tuffeaux du Crétacé supérieur, calcaires à texture un peu sableuse...). Le sol y est relativement profond, de type rendzine. La Strate herbacée est typiquement associée à un voile de genévriers commun (*Juniperus communis*).

## Description générale (suite)

**Les pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles (UE 6210-27)** sont des formations herbacées basses et fortement écorchées, présentant typiquement une strate de chaméphytes suffrutescentes (petites plantes ligneuses formant de petits buissons) bien développée, avec souvent des espèces méditerranéennes. La Strate herbacée peu être associée à un voile de Genévrier commun (*Juniperus communis*) généralement constitué d'individus rabougris.

Elles se développent sur des pentes généralement moyenne à forte, souvent rocailleuses, en exposition chaude (sud-ouest à sud-est). Le sol, peu évolué, de type rendzine ou sols colluviaux de pentes, est généralement affleurant ainsi que la roche mère de type calcaire tendre souvent marneux jurassique, crétacé ou tertiaire, ou de type molasse tertiaire.

### Répartition géographique

Les pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables, qui se déclinent en plusieurs variantes, se rencontrent du sud du Bassin parisien au Quercy, en passant par la Touraine, l'Anjou, le Poitou, la Charente et la Charente-Maritime et Aquitaine occidentale.

Les pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles se rencontrent des marges septentrionales du bassin aquitain du Quercy à la Charente orientale, ainsi que de façon fragmentaire plus au sud, jusque dans le Libournais et le Fronsadais. Les limites orientales et méridionales de cette formation restent à établir.

### Espèces caractéristiques

**Espèces caractéristiques des pelouses calcicoles communes aux deux habitats élémentaires :**

Brome des prés (*Bromus erectus*), Laïche de Haller (*Carex halleriana*), Hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*), Brize intermédiaire (*Briza media*), Germandrée petit-Chêne (*Teucrium chamaedrys*), Fumana couché (*Fumana procumbens*), Koélerie du Valais (*Koeleria vallesiana*)

**Espèces caractéristiques spécifiques aux "pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables" (UE 6210-12) :**

Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Carline commune (*Carlina vulgaris*), Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*), Euphorbe petit-Cyprès (*Euphorbia cyparissias*), Potentille printanière (*Potentilla neumanniana*), Scabieuse Colombarie (*Scabiosa columbaria*), Séséli des montagnes (*Seseli montanum*)

**Espèces spécifiques au "Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles" (UE 6210-27) :**

Immortelle commune (*Helichrysum stoechas*), Inule des montagnes (*Inula montana*), Thésion couché (*Thesium humifusum*)

### Intérêt patrimonial

D'une manière générale, les pelouses calcicoles présentent une grande valeur patrimoniale car elles témoignent de pratiques agropastorales anciennes et abritent souvent une faune et une flore rares et menacées.

Les pelouses mésophiles identifiées sur le site présentent une distribution assez large, mais ont, connues une forte régression spatiales au cours du siècle dernier. Elles présentent aujourd'hui un caractère relictuel général. Elles présentent une bonne diversité floristique, sans toutefois posséder une grande originalité floristique. Ce sont, cependant, des pelouses pouvant présenter une grande diversité d'Orchidées.

Les **pelouses calcicoles acidiclinales atlantiques** (UE 6210-12) peuvent, également abriter des plantes protégées régionalement.

Les **pelouses calcicoles xéromarnicoles** sont des formations très localisées, dont l'aire de distribution est très réduite (limitée à une partie du bassin aquitain), et ayant connu une forte régression spatiale.

Elles présentent, de plus, une diversité floristique importante, comportant plusieurs espèces endémiques ou sub-endémiques telles la Lunetière de Guillon (*Biscutella guillonii*) ou la Fétuque de Lahondère (*Festuca lahonderei*), espèces qui n'ont, cependant, pas été rencontrées sur le site. Elles sont également susceptibles d'abriter des espèces protégées au niveau régional.

Enfin, cette formation est également susceptible d'abriter plusieurs reptiles de l'annexe IV comme le Lézard vert (*Lacerta viridis*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ou la Couleuvre verte et jaune (*Coluber viriflavus*).

Les pelouses calcicoles, notamment lorsqu'elles sont associées à des landes ou des voiles de Genévriers commun (UE 5130) participent à des la formation de complexes structuraux de forte valeur paysagère et écologique.

## Evolution naturelle

Les pelouses sèches sont des végétations spontanées secondaires issues de déforestations historiques anciennes, inscrites généralement dans des potentialités de forêts thermophiles à caractère sub-méditerranéen occidental du *Quercion pubescenti-sessiliflorae* et parfois du *Quercion ilicis*.

En l'absence de gestion du tapis herbacé par le pâturage, la dynamique naturelle repart, le milieu étant progressivement colonisé par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), graminée sociale qui, par son fort pouvoir de compétition, remplace la flore caractéristique et forme de grandes plages monospécifiques au sein des pelouses. L'abandon du pâturage permet également l'implantation de ligneux pionniers tels le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le Prunellier (*Prunus spinosa*) constituant des fourrés où les espèces caractéristiques des pelouses tendent à disparaître. Puis les pelouses évoluent progressivement vers leur habitat initial, la chênaie thermophile.

Les pelouses xéromarnicoles suivent également cette dynamique, la reconstitution forestière y étant généralement lente.

Certaines pelouses peuvent également se reconstituer après abandon de cultures, notamment dans les secteurs de vignobles. Ceci est le cas pour certaines pelouses calcicoles acidiclinales développées sur plateau de calcaire tabulaire.

Cette évolution peut être freinée voir stoppée par la mise en place d'un pâturage extensif.

De plus, l'action complémentaire des lapins est parfois déterminante car ils permettent de maintenir le tapis herbacé ouvert, en l'absence de gestion, au moins dans les premières années suivant l'abandon.

## Menaces habituellement constatées

Toutes les pelouses calcicoles ont connu une forte régression au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle, cette régression s'accroissant depuis les années 60. Les pelouses sont donc des milieux menacés de disparition à l'échelle nationale, notamment du fait de l'abandon du pastoralisme ou, à l'inverse, de l'accroissement des pratiques agricoles, ainsi que de la reconstitution forestière, de l'ouverture ou de l'extension de carrières et de l'extension urbaine et industrielle.

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

Sur le site des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne, deux types de pelouses calcicoles ont pu être distingués, notamment en fonction de la pente et du type de sol, chacune présentant un cortège floristique propre.

Les **pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques** sont assez présentes sur le site où elles occupent une surface totale de 57,3ha. Elles sont caractérisées par la dominance du Brome dressé et du Brachypode penné, auquel s'ajoutent la Potentille printanière, l'Epervière piloselle, la Laïche glauque, l'Hippocrépide à toupet ou encore la Germandrée petit-Chêne. Ce type de pelouse abrite également quelques orchidées comme l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), l'Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*), l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*). Il s'agit de formations de bonne typicité.

Plus répandues que les précédentes (79,4ha), les **pelouses xéromarnicoles** du site sont des formations colonisant les éboulis et fortes pentes des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne. Elles sont caractérisées par un tapis herbacé très peu recouvrant, dominé par quelques chaméphytes comme l'Immortelle commune, le Fumana couché, l'Hippocrépide à toupet et l'Hélianthème des Apennins, accompagnés de l'Inule des montagnes, du Brome dressé ou encore la Koelerie du Valais.

Ces pelouses se trouvent ici en limite nord de leur aire de distribution et apparaissent appauvries en éléments méditerranéens. Ce sont donc des formations de typicité moyenne à faible.

Quelques pelouses présentant des suintements colonisés par le Choin noir (*Schoenus nigricans*) sont présentes sur le site, notamment sur le coteau de Limeuil.

Les pelouses méso-xérophiles apparaissent plus riches en orchidées que les formations xéromarnicoles. Cependant, les espèces observées étant relativement ordinaires et leur abondance étant faible, aucun site remarquable à orchidées n'a été retenu sur le site.

Quelques espèces végétales patrimoniales, protégées au niveau régional, ont pu être identifiées sur ces pelouses. Il s'agit de la Laitue vivace (*Lactuca perennis*), observée sur un *Mesobromion*, sur le coteau d'Orliaguet et de l'Euphorbe de Séguier (*Euphorbia seguieriana*), notée sur le coteau de Saint-Vincent-de-Cosse.

## Localisation

Les **pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques** sont essentiellement localisées dans les secteurs de pente moyenne à faible, dans la moitié ouest du site. Elles se rencontrent notamment en haut des cingles de Trémolat et de Limeuil, sur les différents coteaux de Coux-et-Bigaroque, ainsi que le coteau à l'ouest de Saint-Vincent-de-Cosse. A l'est, ce type de formation est essentiellement présent sur le coteau de Bouley, sur la commune d'Orliaguet.

Les **pelouses xéromarnicoles** sont également essentiellement localisées dans la moitié ouest du site. De beaux ensembles sont notamment présents au niveau des cingles de Trémolat et de Limeuil, ainsi que sur les différents coteaux de Coux-et-Bigaroque et celui de Saint-Cyprien. Quelques belles formations sont également présentes sur les deux coteaux les plus orientaux (coteaux d'Orliaguet et de Peyrillac-et-Millac).

## Etat de conservation

Ne faisant généralement l'objet d'aucune gestion, les **pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques** présentent ici un état de conservation moyen. En effet, beaucoup d'entre elles sont fortement colonisées par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et tendent à s'embroussailler du fait de la prolifération de ligneux comme le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) ou le Prunellier (*Prunus spinosa*).

Les **pelouses xérophiles** ne font l'objet d'aucune exploitation et sont soumises à une dynamique très lente qui ne met, dans la plus part des cas, pas en péril la conservation de ces milieux à moyen terme. De plus, l'érosion du sol et la présence de lapins permettent une stabilisation de l'habitat à un stade pionnier. L'état de conservation de ces pelouses est donc globalement bon. Cependant, la préservation de certaines formations peut être remise en cause par la prolifération d'espèces ornementales ou forestières, essentiellement le Robinier faux-Acacia (*Robinia pseudacia*) et le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), aboutissant à une fermeture rapide du milieu, fermeture généralement accompagnée d'une disparition des espèces caractéristiques des pelouses. Certaines formations peuvent aussi être détruites par l'exploitation de la roche, cette pratique restant cependant très marginale.

## Etat à privilégier

Pour les pelouses calcicoles de type *Mesobromion* (UE 6210-12), sont à privilégier les formations rases à mis-rases présentant, au sein de leur tapis végétal, des micro-ouvertures constituant des niches de régénération. Les formations sur lesquelles se superposent un voile de Genévrier sont également à préserver en priorité. Enfin, les formations fermées, dominées par le Brome dressé ou le Brachypode doivent aussi être préservées mais devront, en revanche, faire l'objet d'une restauration.

Pour les pelouses xérophiles, sont à privilégier les pelouses ouvertes présentant une strate chaméphytique suffrutescente développée. Les formations surpâturées et piétinées où la strate chaméphytique est réduite sont également à conserver.

## Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Les pelouses calcicoles sont en régression plus ou moins rapide au plan national en raison de l'abandon pastoral ou, à l'inverse, de l'intensification des pratiques agricoles (mise en culture, amendement, augmentation de la charge de bétail). L'abandon du pâturage permet à des espèces herbacées comme le Brachypode penné ainsi qu'à des ligneux de s'installer. Cette dégradation par fermeture du milieu est réversible tant qu'elle n'est pas trop avancée.

Les formations mésophiles (UE 6210-12) sont particulièrement concernées par cette dynamique de fermeture, et certaines nécessitent une restauration à court terme.

Afin de faire régresser le Brachypode, il peut être recommandé, la première année de restauration, d'effectuer une fauche hivernale suivie de l'exportation des déchets de coupe, afin d'éliminer toute la matière sèche (essentiellement des feuilles de Brachypode sèches) accumulée depuis l'abandon de l'exploitation.

Puis, pour entretenir les pelouses, il paraît nécessaire d'effectuer une fauche tardive par an, suivie de l'exportation des rémanents, ou de mettre en place une gestion par pâturage ovin et/ou caprin tournant, avec un chargement faible.

La gestion des pelouses xéromarnicoles est, en général, assurée par la mise en place d'un pâturage extensif ovin et/ou caprin.

Cependant, les pelouses du site étant situées sur des pentes très fortes et des sols parfois instables soumis à une érosion importante, il est peu envisageable d'y mettre en place un mode de gestion par pâturage ou fauche. De plus, ces formations étant relativement stables, et parfois régénérées grâce à la présence de petits brouteurs tels les lapins, une gestion du tapis herbacé ne paraît pas indispensable.

En revanche, les formations fortement colonisées par des ligneux, et notamment par le Pin sylvestre et le Robinier faux-Acacia doivent faire l'objet d'une réouverture rapide par abattage des arbres, suivi de l'exportation des rémanents.